# LE PÉAGE PAR EAU DE LA VILLE DE MANTES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XV° SIÈCLE

PAR

#### ANNETTE PHILIPPE

# INTRODUCTION

Dans les rivalités qui mirent aux prises la royauté française et la puissance anglaise au xve siècle, Mantes assume un rôle politique et économique exceptionnel, fonction déterminée par la nature, mais dont les Mantais ont su développer toutes les ressources.

# PREMIÈRE PARTIE

# RÔLE DE MANTES DANS LA VALLÉE DE LA SEINE

## CHAPITRE PREMIER

#### LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située aux portes de la Normandie occupée par l'étranger, la ville constitue une position-clef sur l'artère vitale de la Seine. Frontière économique, le pont de Mantes est la limite des compagnies française et normande par lesquelles les métropoles rivales de Paris et Rouen s'interdisaient réciproquement le commerce dans leur domaine respectif.

#### CHAPITRE II

#### LA SITUATION POLITIQUE

Mantes tirait avantage de sa situation. Pour la défendre contre les attaques de son dangereux vassal normand, le roi, dès la réunion à la couronne, l'avait dotée d'une administration communale très indépendante. Le bail à ferme de la prévôté, en 1201, lui confère encore des droits étendus, en particulier de police économique dans le ressort de la châtellenie de Mantes. L'établissement d'une hanse particulière confirma son autonomie vis-à-vis de la hanse parisienne, mais surtout de la prépondérance rouennaise.

## DEUXIÈME PARTIE

# LE PÉAGE DE LA VILLE ET LES PÉAGES PAR EAU LEVÉS À MANTES

#### CHAPITRE PREMIER

LES DROITS PERÇUS PAR LE ROI ET PAR LA VILLE

L'indépendance politique de la ville était aussi assurée par la possession d'un péage important sur le fleuve. Au xve siècle, en effet, la batellerie assure la majeure partie du trafic. Le péage se différenciait des autres droits perçus à Mantes en ce qu'il échappait complètement au système féodal : les seigneurs de Rosny qui en étaient propriétaires l'avaient aliéné contre une rente annuelle rachetée ensuite par la ville.

Il existait à Mantes et à Rosny deux coutumes distinctes; la première, ayant appartenu aux comtes de Vexin, anciens châtelains de Mantes, était passée dans le domaine du roi. La famille des Mauvoisins, seigneurs de Rosny, possédait la deuxième, mais également une rente sur le droit du roi. C'est ce péage de double origine qu'elle concède à la communauté mantaise. En raison de leur source commune, les droits du roi et de la ville présentaient les mêmes caractères : à la distinction de la « boîte du roi » et de la « boîte du roi sur le voyer » correspond dans le péage de la ville la division en « petit acquit » et « grand acquit ».

La municipalité assurait la perception de son droit au moyen d'un personnel spécialisé qui recevait et contrôlait aussi les hanses.

#### CHAPITRE II

#### LES AUTRES DROITS PERÇUS À MANTES

Les officiers municipaux étaient aussi chargés de lever au profit de nombreux particuliers les « boursettes » et « menu tonlieu », troisième et dernière catégorie des droits acquittés à Mantes, qui venaient d'une ancienne inféodation des seigneurs de Rosny. Les « acquits du sel », seul droit en nature payé au péage de Mantes, échappaient à leur perception; ils étaient reçus par le grènetier royal de Mantes. La ville était le plus important des nombreux rentiers du sel.

#### TROISIÈME PARTIE

#### LE TRAFIC

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES COMPTES DU PÉAGE

Les comptes du péage par eau de la ville conservés aux Archives communales de Mantes offrent un aspect fidèle du trafic sur la Seine dans la première moitié du xv° siècle, en dépit de lacunes importantes (années 1417 à 1419, 1423 à 1432, 1433 à 1440, 1440 à 1447, 1448 à 1450, 1455 à 1457). Il existait une double comptabilité pour le grand et le petit acquit. Le plus souvent, nous ne possédons que celle du grand acquit où sont taxés toutefois les échanges les plus importants : vin, blé, sel, harengs.

#### CHAPITRE II

#### NATURE ET VARIATIONS DU TRAFIC

Les comptes du péage, complétés par les comptes municipaux, présentent une image assez exacte du volume des échanges. Ceux-ci se révèlent très sensibles aux troubles politiques et aux opérations militaires le long de la vallée de la Seine. La reconquête de la Normandie par Charles VII porte un grand coup au trafic, qui ne se relève qu'assez lentement dans les années suivantes.

Ces fluctuations avaient des répercussions profondes dans la vie mantaise. La baisse des revenus du péage entraînait non seulement un appauvrissement des rentiers de la ville, mais une paralysie de l'administration. Malgré ces conditions défavorables, on assiste au développement d'une activité commerciale spécialisée, avec la substitution, aux petites cargaisons séparées pour les quatre gros produits échangés : sel, vin, harengs et grains, d'un commerce organisé aux mains de quelques familles.

## CONCLUSION

Plus qu'un simple revenu, le péage de la ville est le symbole de l'exercice du pouvoir par la bourgeoisie mantaise. La riche documentation comptable rend néanmoins manifeste la crise du xve siècle et permet de constater la prédominance des évènements politiques sur l'évolution économique.